

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 14/05/2025.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, CARNEIRO Jean-Marc, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, LAIGNELET Anne, GEROMEL Bastien, BOURGEADE-DELMAS Lucas, GRIMAL Alexandre, PATEY Stéphanie.

Avaient donné pouvoir : ABOULGHAZI Naziha à CHIBLI Rachid, ROSSETTO Claudine à LINARES François, CHEMIN Marie-Ange à GEROMEL Bastien, GOMEZ-GEIL Clémentine à BELBEZE Isabelle, DEHAUMONT Elodie à FEZZANI Soufia, SCHMIDT Franck à PATEY Stéphanie, EL HARROUF-TOUILE Sofia à GUERRERO Lionel.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 22
Votants : 27
Pour : 27
Contre :
Abstention :

ABOULGHAZI Naziha, via son pouvoir, et BAHUT Cécile, en leur qualité de membre du bureau de Saint-Jory Animation, ne prennent pas part au vote.

OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2025-51 – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À SAINT-JORY ANIMATION

M. CHIBLI, rapporteur, rappelle aux élus que traditionnellement la commune prenait en charge la gestion du feu d'artifice tiré à l'occasion de la fête locale du mois d'août.

Pour des questions pratiques, il est proposé au Conseil de déléguer cette action à l'association en charge de l'ensemble des festivités, à savoir Saint-Jory Animation, avec son accord.

À cette occasion, il propose de verser une subvention de 3 000 € à titre exceptionnel pour couvrir cette dépense.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 3 000€ au profit de Saint-Jory Animation pour la gestion du feu d'artifice de la fête locale 2025.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 26 MAI 2025

Le Maire, Victor DENOUVION



Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS